

LETTRE AUX INGÉS, CADRES ET TECHS

Le 20 mai 2016

Objet : Toutes et tous dans la mobilisation pour gagner

Nous sommes une très large majorité (75% des salarié-es) à être opposés à la loi travail, des millions à nous être mobilisé-es depuis 2 mois, en signant une pétition, en manifestant, en faisant grève, en interpellant les député-es ou encore en débattant sur les places. Nous avons contraint le gouvernement à retirer certaines dispositions du projet de loi et à mettre enfin en place des mesures pour les jeunes. Nous avons convaincu une majorité de député-es de ne pas voter ce projet de loi. À l'Assemblée comme dans le pays, le gouvernement est minoritaire, il en est réduit à utiliser le 49-3 pour faire passer sa loi. Le pouvoir dispose de l'arme de la Constitution, nous avons la force du nombre, c'est ce qui nous a permis en 2006 d'obtenir le retrait du CPE, pourtant adopté avec le 49-3. Pour gagner il nous faut franchir un cap et élargir le mouvement, il faut que toutes celles et ceux qui sont opposé-es au projet de loi se mobilisent.

Cette semaine, les mouvements de grève s'amplifient dans de nombreux secteurs, et notamment celui du transport, avec les cheminots, les raffineries, les routiers, les marins ou encore les dockers. Une nouvelle journée de grève et de manifestations est prévue le **26 mai**, une manifestation nationale aura lieu à Paris le **14 juin**, jour de l'ouverture du débat au Sénat. Des AG vont être organisées dans de nombreuses entreprises ou administrations pour permettre aux salarié-es de débattre ensemble des suites à donner au mouvement, de la grève et de sa reconduction. Ces mobilisations sont un point d'appui, mais elles ne doivent pas se limiter à certains secteurs ou concerner seulement les personnels d'exécution.

Le projet de loi travail, en facilitant les licenciements, en baissant la rémunération des heures sup et en permettant aux entreprises de contourner la loi pour faire du dumping social, menace les conditions de vie et de travail de toutes et tous. Certaines de ses dispositions concerneront plus particulièrement les salarié-es qualifié-es, comme l'extension des forfaits jours, la possibilité par accord d'entreprise d'imposer des clauses de mobilité et de baisser les salaires, ou encore la baisse des indemnités en cas de licenciement abusif. Que nous travaillions dans le privé ou le public, que nous soyons cadre ou ouvrier-e, l'issue de la mobilisation sera déterminante pour notre avenir. Si elle est victorieuse, cela nous permettra d'exiger l'ouverture de négociations pour améliorer nos conditions de vie et de travail. Cela nous protégera un peu plus face au Medef et au gouvernement qui voudraient remettre en cause nos droits et le Code du travail.



... / ...

Lorsque l'on est cadre, ingénieur-e, technicien ou technicien-ne, c'est parfois difficile de se mobiliser et notamment de faire grève. Parce que les directions, au nom du « devoir de loyauté », veulent faire croire que l'exercice des responsabilités exclut la liberté d'expression et de mobilisation. Ou parce que la charge de travail est deux fois plus importante le lendemain. Il est pourtant déterminant que nous nous fassions entendre. Qui dit que les cadres au forfait jours travaillent 46h30 par semaine en moyenne ? Que les femmes sont victimes au quotidien, de discriminations et de sexisme ? Qui parle de notre travail, qui peu à peu se vide de son sens à force de management par les coûts et d'exigences chiffrées à mille lieues de notre professionnalisme ? Qui dénonce le fait que nous sommes régulièrement en désaccord avec les choix et pratiques de notre employeur tout en étant obligés de les porter auprès des autres salarié-es ?

Exigeons une réduction de notre temps et charge de travail, proposons la mise en place d'un droit d'alerte, de refus et d'alternative pour nous permettre de faire primer notre éthique professionnelle, imposons un management alternatif, valorisant l'autonomie et le travail en équipe, gagnons l'égalité professionnelle !

Nous avons mille et une façon de faire entendre nos exigences et de nous inscrire dans la mobilisation : signer la pétition, informer et débattre avec nos collègues des dangers du projet de loi et des façons de se mobiliser ensemble, participer aux grèves et aux manifestations. Pourquoi ne pas décider de quitter ensemble le travail tous les jours à 16 heures ? De refuser ensemble toute heure supplémentaire ? De faire une grève du zèle en se contentant d'appliquer strictement les procédures ? De se rassembler et débrayer ensemble dans les services ? L'intersyndicale propose d'organiser des votations dans l'ensemble des entreprises pour permettre aux salarié-es de donner leur avis sur le projet de loi travail. Pourquoi ne pas organiser, avec nos collègues, une votation et ainsi pouvoir déclarer notre entreprise hors loi travail ?

L'issue du mouvement dépend de notre mobilisation à chacune et chacun. En joignant nos forces, cette semaine et les suivantes, nous pouvons gagner. C'est le moment de franchir le pas, toutes et tous ensemble.

ugict.cgt.fr

facebook.com/UGICT

[@CGTCadresTechs](https://twitter.com/CGTCadresTechs)

Pour que nous puissions faire connaître vos actions et mobilisations sous toutes leurs formes, vous pouvez vous rendre sur **ugict.cgt.fr/redac** et transmettre des textes et photos qui paraîtront ensuite sur le site internet et dans la lettre électronique hebdomadaire de l'Ugict CGT.